

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° II-CF27

présenté par

M. Le Gac, Mme Le Peih, M. Rousset, M. Brosse, M. Lemaire, M. Balanant, Mme Melchior,
M. Frébault, M. Buchou, Mme Duby-Muller et M. Jacques

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.